



# INSTALLATEUR(TRICE) THERMIQUE ET SANITAIRE

Construction, bâtiment et TP

<b>Durée</b>	917 heures
<b>Code Rome</b>	F1603 : Installation d'équipements sanitaires et thermiques
<b>Titre Niveau</b>	Niveau 3 + SST
<b>Aptitudes souhaitées</b>	Habilité manuelle, aptitude au travail en hauteur et en position inconfortable ; équilibre ; qualité de la vue, de l'audition et de l'odorat ; méthode, rigueur, sens de l'organisation, autonomie et soin ; capacités relationnelles.

L'installateur en thermique et sanitaire (plombier chauffagiste) réalise des travaux d'installation et de dépannage d'équipements de chauffage central, d'appareils sanitaires et de renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation neuf ou en réhabilitation.

A partir d'un plan d'exécution, d'une liste de matériels et de consignes orales, Il trace le cheminement des diverses canalisations à installer puis débite, façonne et assemble les éléments de tuyauteries pour les poser aux endroits prévus.

Ensuite, selon le type d'installation il réalise les assemblages et les raccordements des équipements (radiateurs, plancher chauffant, générateurs de chauffage, production d'eau chaude toute énergie, appareils sanitaires et robinetteries, Ventilation Mécanique Contrôlée) et les raccorde aux différents réseaux. Les matériaux qu'il travaille sont l'acier fileté, le cuivre ou les matériaux de synthèse (PER, PEHD, PVC).

L'installateur en thermique et sanitaire a le choix des méthodes de réalisation et de l'outillage qu'il va utiliser, il travaille seul sur des parties d'installations et reçoit les directives, en général, d'un chef d'équipe.

Les déplacements sont fréquents et les horaires réguliers sauf en cas urgence et de dépannage où il peut y avoir des dépassements. Il peut être amené à travailler en hauteur et à manipuler des charges lourdes.

**Module 1**  
350H

**Module 2**  
350H

**2 périodes en entreprise**  
PE1 : 70H  
PE2 : 105H

**Module SST**  
14H

**Certification**  
28H

<b>M1</b>	<b>Réaliser des installations sanitaires de bâtiments</b>	<b>350H</b>
	<i>Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer l'analyse et établir le mode opératoire de la mise en œuvre de travaux d'installation de RA</li> <li>▪ Installer un système d'extraction dans des bâtiments à usage d'habitation individuelle</li> <li>▪ Installer un système d'extraction dans des bâtiments à usage d'habitation collectifs</li> <li>▪ Raccorder en électricité un caisson de ventilation dans des bâtiments à usage de locaux d'habitation individuel</li> </ul>	
	<i>Installer des appareils sanitaires</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer l'analyse de la mise en œuvre de travaux d'installation d'appareil sanitaire</li> <li>▪ Réaliser l'installation d'un réseau d'évacuation d'appareils sanitaires</li> <li>▪ Réaliser l'adduction d'eau sanitaire d'un bâtiment à usage d'habitation</li> <li>▪ Réaliser l'installation en matériaux de synthèse d'un réseau de distribution d'eau sanitaire</li> <li>▪ Effectuer la pose d'appareils sanitaires</li> </ul>	
	<i>Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser l'installation d'un accumulateur d'ECS électrique</li> <li>▪ Réaliser l'installation d'un équipement de production ECS solaire individuel et collectif</li> <li>▪ Réaliser l'installation d'un équipement de production ECS à gaz</li> <li>▪ Réaliser le couplage d'équipements de production ECS dans un bâtiment à usage d'habitation individuel</li> </ul>	

<b>PE1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Période d'application en entreprise</li> </ul>	<b>70H</b>
------------	---	------------

<b>M2</b>	<b>Réaliser des installations de chauffage dans des locaux d'habitation</b>	<b>350H</b>
	<i>Installer des émetteurs de chaleur en tube cuivre et matériaux de synthèse</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer l'analyse de la mise en œuvre de travaux de chauffage</li> <li>▪ Réaliser l'installation d'un plancher chauffant basse température</li> <li>▪ Installer des émetteurs de chaleur de type radiateur</li> </ul>	
	<i>Modifier un réseau de chauffage existant</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir un mode opératoire pour intervenir sur une installation de chauffage existante</li> <li>▪ Déposer un circuit de chauffage existant</li> <li>▪ Modifier un réseau de chauffage en gaine technique</li> <li>▪ Réaliser une modification de réseau de chauffage sur site occupé</li> </ul>	

	<p><i>Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser l'installation d'une chaudière murale dans des locaux d'habitation</li> <li>▪ Réaliser l'installation d'un générateur au sol dans des locaux d'habitation</li> <li>▪ Réaliser l'installation de conduits de gaz brûlés dans des locaux d'habitation</li> <li>▪ Réaliser le couplage de générateur de chaleur dans des locaux d'habitation</li> </ul>	
--	--	--

<b>PE2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Période d'application en entreprise</li> </ul>	<b>105H</b>
------------	---	-------------

<b>SST</b>	<p><i>Compétences Prévention et Secours- 7H</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre juridique</li> <li>▪ Examiner, alerter</li> <li>▪ Gestes de secours</li> </ul>	<b>14H</b>
	<p><i>Compétences Secours et Certification- 7H</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestes de secours</li> <li>▪ Certification</li> </ul>	

<b>ER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Période de certification</li> </ul>	<b>28H</b>
-----------	--	------------